



L'Association des Chercheurs des Organismes de la Formation et de  
l'Intervention Sociales et l'Ecole Supérieure de Travail Social  
sont heureux de vous inviter au séminaire :

## **Vers une police des jeunes ?**

**Alain Vulbeau**

Sociologue - Équipe "Crise, École, Terrains sensibles", CREF -  
Université Paris Ouest Nanterre La Défense

*Auteur notamment de  
L'alternative jeunesse, Paris, éd. de l'Atelier, 2004  
La jeunesse comme ressource, Paris, éd. Erès, 2001*

Le concept de « police des jeunes » recouvre deux orientations distinctes mais non exclusives du contrôle social. Premièrement, c'est une façon de spécifier l'activité de l'institution policière en direction des jeunes. Cette police des jeunes, au sens spécifique, n'est pas univoque. On a pu repérer, dans une période récente, une "police de proximité" dont une partie des interventions empruntait ses activités aux registres sociaux ou éducatifs (animation, insertion, prévention). Deuxièmement, de façon plus extensive, la police des jeunes, désigne le gouvernement et l'organisation de cette catégorie d'âge. Le maintien de l'ordre en constitue une activité centrale dont l'outillage répressif intègre désormais les armes non-létales, les drones, etc... La police des jeunes, au sens extensif, traduit une porosité inverse où le paradigme répressif gagne les institutions, notamment éducatives et sociales, par la mise en œuvre de techniques de repérage, de contrôle et de surveillance. Dans ces deux orientations, la régulation urbaine s'avère une fonction transversale et un enjeu populationnel, affichant le portrait d'une jeunesse, « située » aux plans social et spatial. La notion de répression constitue le principe organisateur de cette police des jeunes, qu'elle soit spécifique ou extensive. Cette répression se déploie à travers différents processus de mise à distance matériel, physique et symbolique, comme la rupture, le dégageement et la défiguration. Ces processus de distanciation ne relèvent pas des seules politiques publiques et d'un programme gouvernemental mais d'une action publique, projetée par des acteurs hétérogènes mais cohérents dans l'élaboration d'une gouvernementalité répressive de la jeunesse. Si certains groupes juvéniles sont plus spécialement exposés à ces processus, on peut faire l'hypothèse que la police des jeunes est une expérimentation répressive qui ne demande qu'à s'étendre, en amont et en aval, à d'autres catégories d'âge.

**Vendredi 14 novembre 2008**  
**9h à 12h15**

**Lieu : ETSUP**

8 Villa du Parc Montsouris 75014 PARIS  
RER B : Cité Universitaire,  
Métro I4 : Porte d'Orléans  
Salle Polyvalente (amphi sous-sol)

**Contact**

Patrick Dubéchet  
01 44 16 81 82 ou 01 44 16 81 80  
**acofis@gmail.com**